



**HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**

Cabinet
Section de la communication interministérielle

Papeete, le 23 juillet 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**La construction de logements aidés
soutenue par la défiscalisation nationale**



L'avantage fiscal accordé par l'Etat à la **société Océanienne de financement de l'immobilier (OFIMMO) pour la construction de la résidence RAUMAIRE située sur la commune de Punaauia** vise à accroître l'offre de logements sur l'agglomération de Tahiti.

Ainsi, dès janvier 2021, ce projet permettra la mise sur le marché de 32 logements neufs de type T2 à T5 répondant à des normes de confort et environnementales, et ce, au terme d'un chantier de 18 mois ayant embauché près de 30 personnes durant cette période.

Avec ce programme d'investissement, dont le coût est évalué à 831,8 millions FCFP, l'objectif de la SAS OFIMMO est de réaliser des logements à loyers aidés qui seront proposés à la location-vente à des familles selon des critères sélectifs de ressources.

Devant la forte demande en résidences principales et l'offre excédentaire dans le logement haut de gamme, l'État vient ici soutenir un investissement répondant aux besoins des ménages souhaitant accéder à un logement à loyer modéré et s'inscrivant dans la trajectoire fixée par le Pays dans le secteur de l'habitat.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr